Nombres de délégués Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 39
Votes exprimés : 39
POUR : 39
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
28 mai 2024

Date d'affichage :

28 mai 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents: Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET — Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) — Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE — Jacqueline DUPLESSY — Florian FRAYER — Gilles SACKEPEY - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD — Christian SCHILTZ — Stéphane MOREL — Rémy VIDAL - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX — Sandra PICART - Jean-Michel SABAN — Clément POINTEAU — Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) — Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS — Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT — Michel GCHWEINDER — Marcel GEORGES — Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS — Christophe CHEYSSON - Christian LARDIN — Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT, absent excusé (représenté par Geneviève SARTELET) - Bernard ENFRUN — Michel CODRAN —

Absents excusés: Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET - Philippe LARDIN - Sylvie CHARPIGNON -

Absents : Hervé PASCAULT – Pierre-Yves ROY - Evelyne CALLEJA – Bertrand LEBLANC – Catherine VERNEAU – Claude CATRIN -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Stéphane MOREL, Vice-Président, propose d'effectuer une modification budgétaire sur le budget principal afin d'inscrire les crédits nécessaires pour permettre les écritures comptables liées à l'adhésion à Initiative 89, aux travaux de voirie sous mandat, à l'aide aux entreprises et à l'augmentation des subventions aux associations :

<u>Dépenses de fonctionnement</u> Article 6281 – Concours divers Article 65742 – Subvention de fonctionnement aux entreprises Article 65748 – Subventions aux associations TOTAL	+ 3 260 € + 12 000 € + 3 200 € + 18 460 €
Dépenses d'investissement 458155 – Opération compte de tiers ANNOUX Voirie 2024 458156 – Opération compte de tiers CENSY Voirie 2024 458157 – Opération compte de tiers CHATEL GERARD Voirie 2024 458158 – Opération compte de tiers GRIMAULT Voirie 2024 458159 – Opération compte de tiers MARMEAUX Voirie 2024 458160 – Opération compte de tiers MOLAY Voirie 2024 458161 – Opération compte de tiers MONTREAL Voirie 2024 458162 – Opération compte de tiers SAINTE COLOMBE Voirie 2024 458163 – Opération compte de tiers SANTIGNY Voirie 2024 458164 – Opération compte de tiers SAVIGNY EN TERRE PLAINE Voirie 2024	+ 2 500 € + 10 800 € + 7 400 € + 34 300 € + 6 000 € + 6 300 € + 12 300 € + 15 900 € + 7 400 € + 3 200 €
Recettes d'investissement 458255 – Opération compte de tiers ANNOUX Voirie 2024 458256 – Opération compte de tiers CENSY Voirie 2024 458257 – Opération compte de tiers CHATEL GERARD Voirie 2024 458258 – Opération compte de tiers GRIMAULT Voirie 2024 458259 – Opération compte de tiers MARMEAUX Voirie 2024 458260 – Opération compte de tiers MOLAY Voirie 2024 458261 – Opération compte de tiers MONTREAL Voirie 2024 458262 – Opération compte de tiers SAINTE COLOMBE Voirie 2024 458263 – Opération compte de tiers SANTIGNY Voirie 2024 458264 – Opération compte de tiers SAVIGNY EN TERRE PLAINE Voirie 2024 TOTAL	+ 2 500 € + 10 800 € + 7 400 € + 34 300 € + 6 000 € + 6 300 € + 12 300 € + 15 900 € + 7 400 € + 3 200 € + 106 100 €

2024/071 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN - SEANCE DU 3 JUIN 2024

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'effectuer les modifications budgétaires proposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance, Rémy VIDAL

